

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Janvier 2025

## Feuille de route

# Sommaire

Ce document a vocation à rendre compte de la stratégie adoptée pour le Projet Alimentaire Territorial de la communauté de communes Roumois Seine et de la manière dont elle a été élaborée. Les rendus intermédiaires, plus détaillés, sont disponibles auprès de la collectivité. Plus particulièrement, le diagnostic n'est pas représenté dans ce document, mais est à disposition dans un livrable complet dédié.

<b>Le PAT : une politique publique transversale</b>	<b>4</b>
<b>Retour sur la démarche</b>	<b>11</b>
<b>Une stratégie co-construite</b>	<b>16</b>
<b>Modalités de pilotage et gouvernance</b>	<b>27</b>



# Le PAT : une politique publique transversale

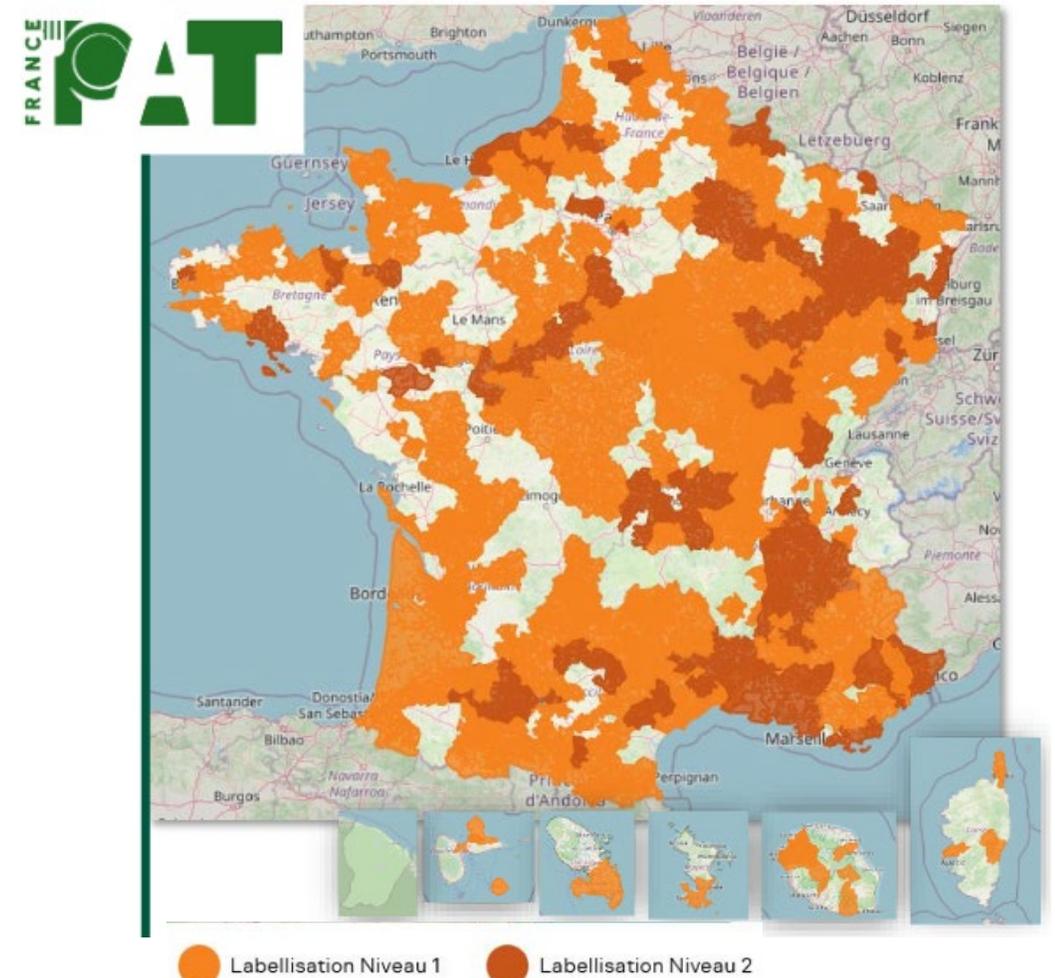
# Genèse et objectifs des Projets Alimentaires Territoriaux

Les Projets alimentaires territoriaux (PAT) visent à fédérer les acteurs d'un territoire autour des enjeux alimentaires, intégrant des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé. Principalement portés par des collectivités territoriales, ils reposent sur un diagnostic partagé et des actions opérationnelles dans une démarche ascendante. Ces projets favorisent la transition agricole et alimentaire en rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités et consommateurs, et renforcent les liens entre zones urbaines et rurales.

Depuis leur introduction dans la loi en 2014, les PAT ont connu un développement en deux phases majeures : une première entre 2016 et 2020, grâce à un soutien financier du Programme national pour l'alimentation (PNA), et une accélération dès 2021, notamment après la crise du Covid-19, grâce au plan France Relance et à une révision du dispositif de reconnaissance (avec deux niveaux de labellisation selon l'avancement des PAT).

En 2024, pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire du dispositif, une nouvelle dynamique a été lancée : critères de labellisation de niveau 2 renforcés, consolidation des réseaux régionaux, création du portail France PAT, et mise en place de dispositifs de soutien à la phase opérationnelle. Au 1<sup>er</sup> juillet 2024, 444 PAT sont reconnus par le ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation, dont 104 PAT opérationnels (niveau 2).

L'objectif est de maximiser leur impact sur la transition vers des systèmes alimentaires durables, avec un suivi renforcé et une meilleure intégration aux stratégies territoriales.



# Le PAT, un outil transversal



- Localisation des **commerces alimentaires**
- Protection du **foncier agricole**, veille foncière
- **Aménagement durable du territoire** (schémas d'aménagement, communication/ sensibilisation)
- **Agri-urbanisme**

- **Pratiques agricoles durables et agroécologie**
- **Impact énergétique** de la filière alimentaire
- Lutte contre le **gaspillage** alimentaire
- Éducation et sensibilisation à **l'alimentation durable**

- **Éducation et sensibilisation** auprès de publics cibles, accès à une alimentation de qualité
- **Formation** des professionnels du social, de l'éducation et personnes relais
- **Aide alimentaire**
- **Agriculture urbaine** (publics cibles)

- Aides à la **structuration de filières alimentaires territorialisées** : aides à l'installation, à la production, à la transformation et à la distribution
- Valorisation des **circuits alimentaires de proximité**
- Développement de l'offre de produits locaux et de qualité en **Restauration Hors Domicile**

- **Valorisation des savoir-faire et produits locaux** (guides, événementiel)
- Soutien au **développement des savoir-faire et produits locaux** (formation, appuis financiers)
- **Agri-tourisme**

- **Éducation et sensibilisation** (grand public et publics cibles) à l'alimentation de qualité et aux enjeux nutritionnels
- **Formation** des professionnels de la santé et des personnes relais
- Accès à une **alimentation de qualité** (grand public et publics cibles)

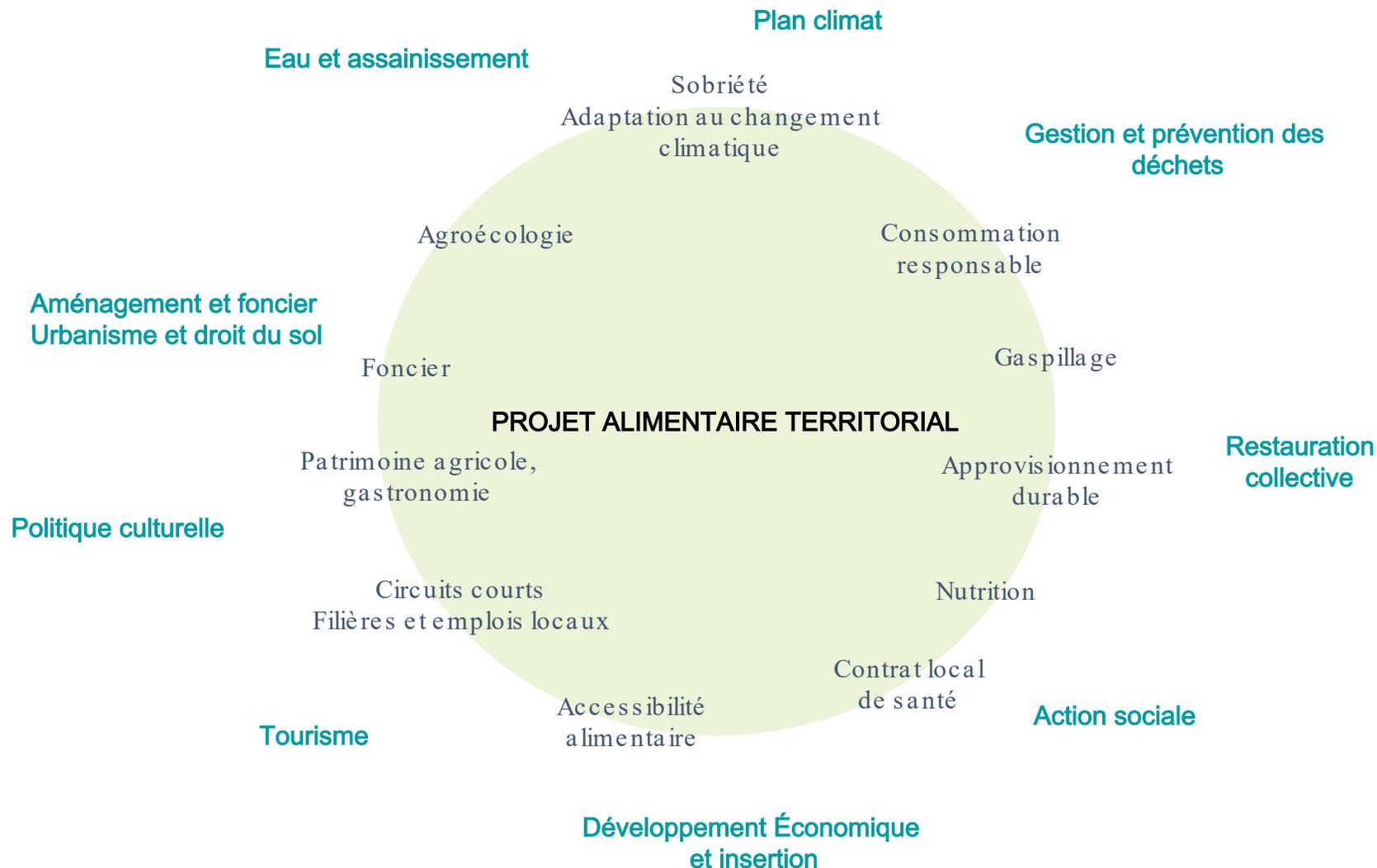


**Normes** sanitaires et environnementales  
**Politiques européennes** (Politique Agricole Commune)

En dehors du  
 périmètre PAT



# Quelle place pour la collectivité ?



# Quels rôles et quels leviers d'action pour la CC Roumois Seine et/ou ses 40 communes membres ?

Les EPCI et leurs élus ont plusieurs leviers d'action pour mettre en œuvre le PAT

## Définition de la stratégie territoriale

**Impulser** et **définir** une stratégie alimentaire territoriale en liant le PAT aux **autres documents stratégiques** de l'EPCI (SCoT, PLUi, Projet de Territoire, PCAET, ...).

## Pilotage et animation des projets

Piloter des **groupes de travail**, organiser des **événements**, animer des **réseaux** (comité local de l'alimentation par exemple), piloter les actions définies dans le plan d'actions, ...  
Porter des actions **au nom de l'EPCI** ou **s'appuyer sur les communes** membres.

## Mobilisation des acteurs locaux et coordination de leurs actions

Faciliter la **concertation** et la **coopération** entre les différents acteurs du territoire et **animer des réseaux** (agriculteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, associations, collectivités locales, partenaires institutionnels ..). S'appuyer sur ces partenaires pour mener des actions.

## Évaluation et suivi

Mettre en place des **indicateurs** de suivi et **évaluer** les impacts des actions menées dans le cadre du PAT.

*A noter que l'évaluation du PAT est obligatoire pour aller vers une labellisation niveau 2.*

## Recherche de financements

**Identifier** et **solliciter** des **financements** publics (subventions européennes, nationales, régionales) et privés pour soutenir les actions du PAT.

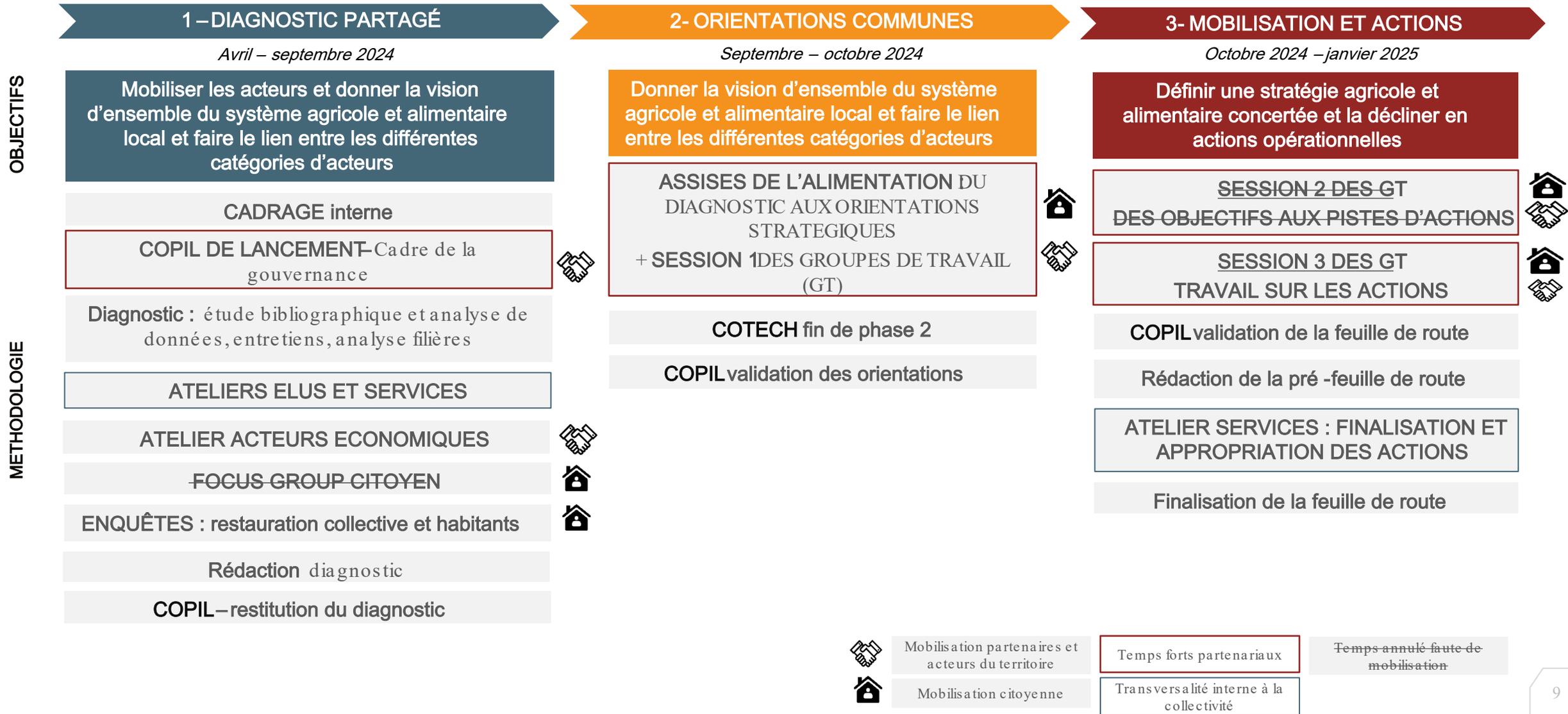
## Mise en place de dispositifs de soutien

Adopter des **dispositifs d'aides financières** (subventions, prêts) et **non financières** (appuis techniques, formations, communication) pour les projets liés à l'alimentation durable.



# Retour sur la démarche

# Schéma méthodologique adopté pour élaborer le PAT



# Retour en images sur la phase 1

**Le Projet Alimentaire Territorial**  
*De la fourche à la fourchette, il n'y a qu'un*

Communauté de Communes  
**Roumois Seine**  
*en Normandie*  
Un *?* de concertation

**P.A.T.!**



Et vous ? Quelles sont vos habitudes alimentaires ?  
Répondez à l'enquête en scannant  
Le QR Code !

**Pour manger mieux,  
manger local**

Vous souhaitez échanger ? Contactez-nous : [pat@roumoiseine.fr](mailto:pat@roumoiseine.fr)

Participez au formulaire !



[www.roumoiseine.fr/concertation-PAT](http://www.roumoiseine.fr/concertation-PAT)

Roumois Seine  
©iStock - Mai 2024 - JPNIS  
Ne pas jeter sur la voie publique




**Pour manger mieux, manger local !**



*Atelier « Diagnostic » au côté des agents de la CCRS et des acteurs du système agricole et alimentaire – 26/06/2024*

*Atelier « Diagnostic » au côté des élus locaux, au Domaine des Hauts-Vents – 26/06/2024*



*Infographie créée par le service communication de la CCRS pour diffuser l'enquête à destination des habitants*

# Retour en images sur la phase 2



**Sylvain BONENFANT,**  
Président de la Communauté  
de Communes Roumois Seine

**vous invite le mercredi 25 septembre 2024 de 14h à 17h  
à participer aux Assises de l'Alimentation**  
à la salle des fêtes de Mauny - 193 Rue du Pressoir, 76530 Mauny

Merci de répondre avant le 2 septembre  
sur le formulaire suivant (scanner ou cliquer) :



Renseignements : **Thomas SOULIER**  
Tel. 06 84 54 66 34 - t.soulier@roumoiseine.fr



*Invitation créée par le service communication de la CCRS pour les « Assises de l'alimentation » et images de cet évènement - 25/09/2024*

# Une stratégie co-construite

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC\_DG\_69\_2025-DE

S<sup>2</sup>LO





# Retour sur la construction de la feuille de route : des enjeux partagés

Les différents temps de concertation mêlés aux enjeux relevés lors de l'étude diagnostique ainsi que les temps de discussion en comités techniques et de pilotage ont permis de définir la stratégie, présentée dans les pages suivantes.

## 1 – DIAGNOSTIC PARTAGÉ

*Avril – septembre 2024*

Mobiliser les acteurs et donner la vision d'ensemble du système agricole et alimentaire local

Etat des lieux du territoire et mise en évidence d'enjeux multiples

## 2- ORIENTATIONS COMMUNES

*Septembre – octobre 2024*

Donner la vision d'ensemble du système agricole et alimentaire local et faire le lien entre les différentes catégories d'acteurs

Définition des orientations stratégiques lors des Assises de l'alimentation et validation de celles-ci en comité de pilotage

## 3- MOBILISATION ET ACTIONS

*Octobre 2024 – janvier 2025*

Définir une stratégie agricole et alimentaire concertée et la décliner en actions opérationnelles

Définition des objectifs opérationnels et reformulation de ceux-ci en phase 3

Approfondissement des actions lors d'un atelier dédié ; validation en comité de pilotage puis approfondissement aux côtés des agents de la CCRS

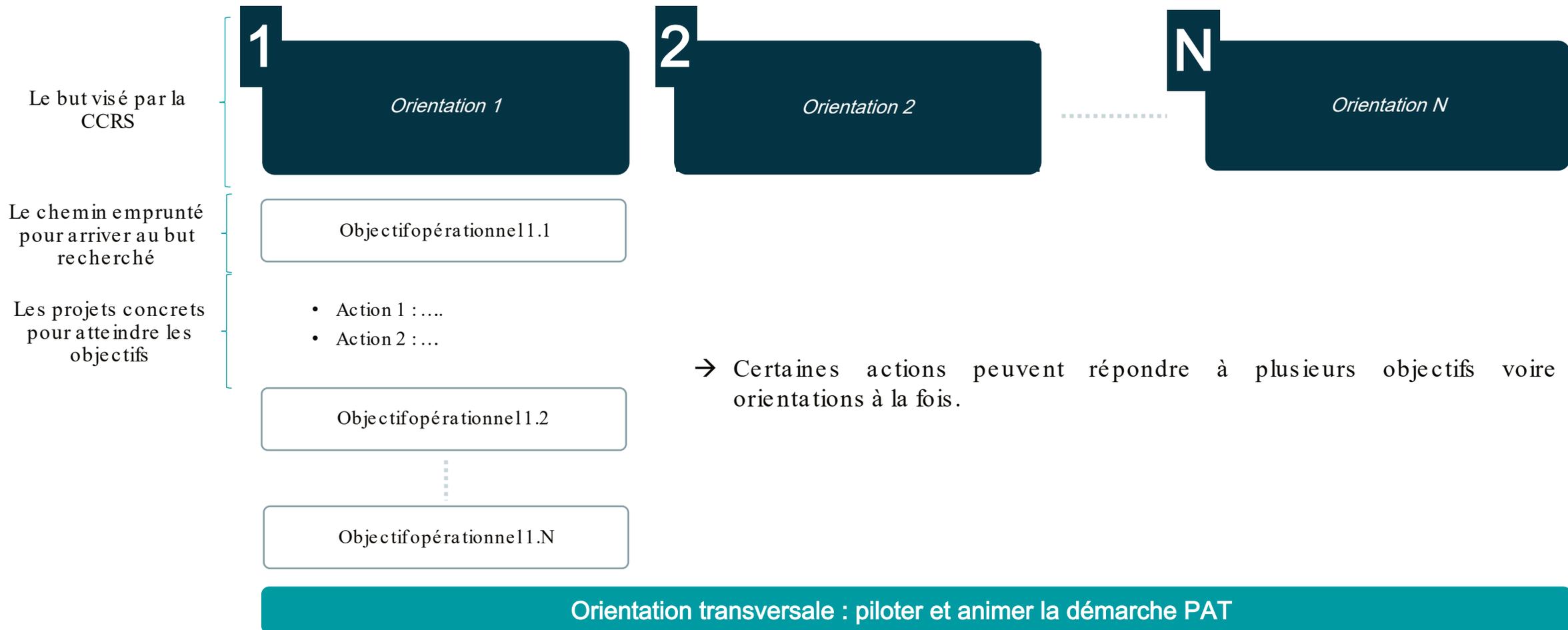


**Feuille de route définitive**



# La structure du PAT

3 échelons pour structurer la stratégie de la CC Roumois Seine





# Les 4 axes validés en comité de pilotage

Une stratégie bâtie autour de 3 axes thématiques et 1 axe transversal



Chaîne de valeur agricole et alimentaire

**1. Maintenir une agriculture locale et durable**

**2. Faciliter la valorisation des productions et des filières locales**

**3. Favoriser l'accès de tous les habitants à une alimentation locale et de qualité**

**4. Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice**

# Les 4 axes validés en comité de pilotage

Une stratégie bâtie autour de 3 axes thématiques et 1 axe transversal

## 1. Maintenir une agriculture locale et durable

La Communauté de communes Roumois Seine (CCRS) est un territoire historiquement agricole, marqué par les grandes cultures majoritairement, ainsi que l'élevage (bovin en particulier).

Toutefois, la CCRS fait face à de multiples défis :

- Préserver ses terres agricoles de l'artificialisation galopante
- Lutter contre la pollution des eaux et des sols liée à l'activité agricole
- Anticiper la diminution des effectifs d'exploitants, causée notamment par un âge moyen proche de la retraite pour une grande partie de ces derniers

Le soutien à une agriculture locale et durable concourt par ailleurs à l'économie du territoire tout en créant du lien entre producteurs et consommateurs.

## 2. Faciliter la valorisation des productions et des filières locales

Le soutien au maillon de la production va de pair avec le développement des circuits de transformation et de commercialisation, puisque ces circuits facilitent le lien entre les producteurs et les consommateurs.

Ces aspects relèvent des enjeux de développement local : la CCRS, en concourant au renforcement des offres de distribution contribue à sa politique de revitalisation.

Ce deuxième axe vise aussi à travailler sur la restauration collective et son approvisionnement, toujours dans une logique de mise en valeur de l'agriculture locale.

## 3. Favoriser l'accès de tous les habitants à une alimentation locale et de qualité

L'accès à une alimentation locale, saine et de qualité est non seulement un enjeu culturel dans un pays où la « nourriture » tient une place prépondérante dans les modes de vie des ménages mais aussi un enjeu sanitaire.

De plus, la conjoncture économique nationale (inflation des denrées alimentaires, ...) impose d'agir contre la précarité alimentaire.

Ce troisième axe s'attache donc à répondre à ces enjeux, aux côtés des acteurs de la distribution et de l'aide alimentaire, tout en travaillant avec les producteurs.

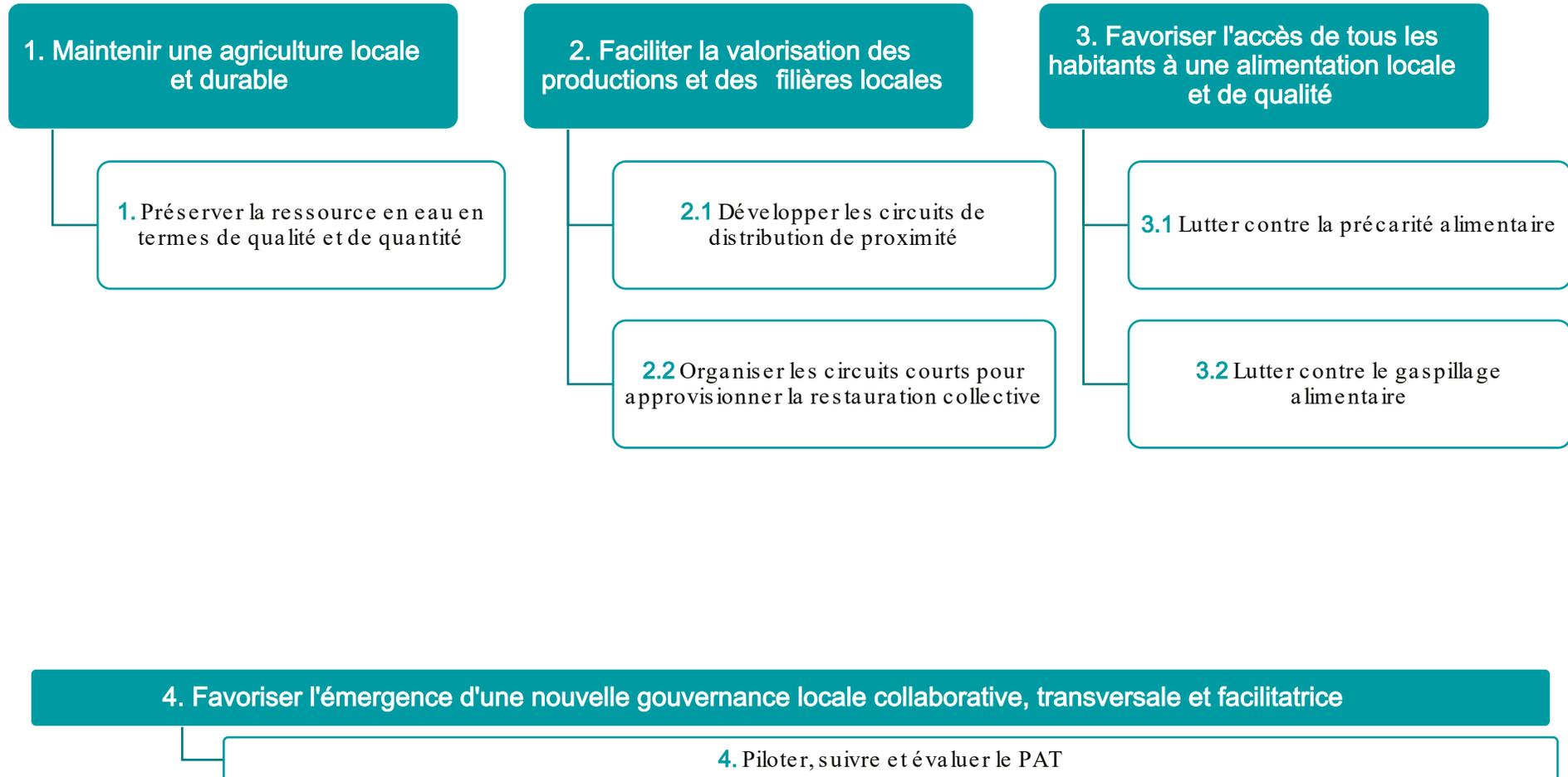
Parallèlement, la CCRS souhaite mettre l'accent sur l'éducation au bien manger.

## 4. Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice

La réponse à ces constats par des actions opérationnelles nécessite un pilotage et une animation constants. C'est l'enjeu de cet axe transversal, qui s'attache à structurer la gouvernance, qu'elle soit technique, politique et partenariale, ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi/évaluation.

# Les axes déclinés en objectifs opérationnels

3 axes thématiques et 1 axe transversal





# Les axes déclinés en objectifs opérationnels – Axe 1

## 1. Maintenir une agriculture locale et durable

Préserver la ressource en eau en termes de qualité et de quantité

Recruter un technicien d'opérations agricoles, ruissellement et GEMAPI

# Les axes déclinés en objectifs opérationnels – Axe 2

## 2. Faciliter la valorisation des productions et des filières locales

2.1 Développer les circuits de distribution de proximité

2.2 Organiser les circuits courts pour approvisionner la restauration collective

Adhérer à une plateforme de mise en lien logistique : des producteurs vers les professionnels de la restauration et commerces de proximité (*cf La Charrette*)

Retravailler le marché de restauration collective pour intégrer plus de produits locaux dans les goûters

Former les producteurs du territoire à la commande publique

Organiser un mini-salon des circuits courts sur le territoire

Etudier l'opportunité d'une cuisine centrale intercommunale (après 2027)



# Les axes déclinés en objectifs opérationnels – Axe 3

## 3. Favoriser l'accès de tous les habitants à une alimentation locale et de qualité

### 3.1 Lutter contre la précarité alimentaire

Étudier la faisabilité d'un réseau de distributeurs de produits locaux et de son sourcing producteurs

Etudier un dispositif de points de vente ou de solutions de distribution de produits locaux.

Accompagner l'optimisation et/ou la mutualisation des moyens entre les acteurs de l'aide alimentaire pour faciliter et optimiser leur action

Action à préciser, en dialoguant avec les structures de l'aide alimentaire.

### 3.2 Lutter contre le gaspillage alimentaire

Etudier les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Mettre en place des actions de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire dans les écoles



# Les axes déclinés en objectifs opérationnels – Axe 4

**4. Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice**

Piloter, suivre et évaluer le PAT

**Pilotage, animation, suivi, évaluation**

Consulter la Chambre d'agriculture et la SAFER durant les COPIL.

## 1. Maintenir une agriculture locale et durable

## 2. Faciliter la valorisation des productions et des filières locales

## 3. Favoriser l'accès de tous les habitants à une alimentation locale et de qualité

1. Préserver la ressource en eau en termes de qualité et de quantité

Recruter un technicien agricole ruissellement et GEMAPI

2.1 Développer les circuits de distribution de proximité

Adhérer à une plateforme de mise en lien logistique : des producteurs vers les professionnels de la restauration et commerces de proximité (cf. *La Charrette*)

2.2 Organiser les circuits courts pour approvisionner la restauration collective

Retravailler le marché de restauration collective pour intégrer plus de produits locaux dans les goûters

Former les agriculteurs à la commande publique

Organiser un mini-salon des circuits courts sur le territoire

Etudier l'opportunité d'une cuisine centrale intercommunale (après 2027)

3.1 Lutter contre la précarité alimentaire

Étudier la faisabilité d'un réseau de distributeurs de produits locaux et de son sourcing producteurs

Etudier un dispositif de points de vente ou de solutions de distribution de produits locaux.

Accompagner l'optimisation et/ou la mutualisation des moyens entre les acteurs de l'aide alimentaire pour faciliter et optimiser leurs achats chez les producteurs

3.2 Lutter contre le gaspillage alimentaire

Etudier les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Mettre en place des actions de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire dans les écoles

## 4. Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice

4. Piloter, suivre et évaluer le PAT  
 Consulter la Chambre d'agriculture et la SAFER durant les COFIL.



# Calendrier de mise en œuvre

2025	2026	2027-2030
------	------	-----------

1. Maintenir une agriculture locale et durable

Accompagner et développer les pratiques durables par la mise en place de dispositifs incitatifs -> recrutement d'un technicien d'opérations agricoles, ruisselement et GEMAPI

2. Faciliter la valorisation des productions et des filières locales

Adhérer à une plateforme La Charrette pour faciliter les circuits courts

Étudier la faisabilité d'un réseau de distributeurs de produits locaux et de son sourcing producteurs.

Retravailler le marché de restauration collective pour intégrer plus de produits locaux dans les goûters

Former les agriculteurs à la commande publique

Etudier l'opportunité d'une cuisine centrale intercommunale (après 2027)

Organiser un mini-salon des circuits courts sur le territoire

3. Favoriser l'accès de tous les habitants à une alimentation locale et de qualité

Étudier la faisabilité d'un réseau de distributeurs de produits locaux et de son sourcing producteurs

Mettre en place des actions de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire dans les écoles

Etudier les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Accompagner l'optimisation et/ou la mutualisation des moyens entre les acteurs de l'aide alimentaire pour faciliter et optimiser leurs achats chez les producteurs

Etudier un dispositif de points de vente ou de solutions de distribution de produits locaux

4. Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice



Evaluation



Evaluation



# Modalités de pilotage et gouvernance

# Retour sur les préconisations formulées par les acteurs du système agricole et alimentaire local

Dans le cadre des différents ateliers menés pour élaborer le PAT, les structures invitées ont pu plusieurs fois s'exprimer sur leurs besoins. En particulier, il en ressort les constats suivants :

Besoin de **pilotage** et une intervention de la **CCRS en tant que chef d'orchestre**

→ **animation continue & gouvernance ambitieuse à imaginer**

Constat d'une **disponibilité de ressources** existantes : associations, services des communes et de la CCRS, structures compétentes, entreprises, ... ; nécessitant une **mise en lien et des temps de rencontre réguliers** .

**Motivation de l'ensemble des parties prenantes** , à travers des ateliers comme ceux ayant eu lieu dans le cadre de l'élaboration du PAT

**Collectivités voisines motrices** , notamment le PNR des Boucles de Seine

→ capitaliser sur ces forces vives pour **mettre en place des projets communs**

Une nécessité **d'échelonner le plan d'actions : structurer un réseau pérenne dès 2025** et préparer des actions plus ambitieuses pour les années suivantes (2026-2030)

# Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice

## Piloter, suivre et évaluer le PAT

Au-delà du pilotage et de l'animation, présentés dans les pages suivantes, la mise en œuvre du PAT devra faire l'objet d'un suivi afin d'en produire une évaluation. Pour rappel, le suivi fournit les données nécessaires pour guider la mise en œuvre du PAT au quotidien, tandis que l'évaluation les utilise pour en tirer des enseignements stratégiques et améliorer la suite ou la poursuite de la démarche. Le suivi est donc continu ; l'évaluation est quant à elle ponctuelle.

### Le suivi régulier

Le suivi se déroulera tout au long de la mise en œuvre du PAT. Il donnera une vision quantitative et qualitative des réalisations permettant de situer l'avancement du programme par rapport aux objectifs établis. Pour ce faire, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été définis pour chacune des fiches actions. Le suivi pourra être effectué grâce à un document dédié, sous forme de tableur par exemple.

### Les temps d'évaluation

Pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie, deux temps d'évaluation pourront être prévus : une évaluation à mi-parcours (2027) et une évaluation en fin de programmation (2030). Pour ce faire, en plus de l'analyse du tableau de suivi, des entretiens pourront être menés.

### L'évaluation finale du programme

A l'échéance du programme, une évaluation finale sera organisée. Elle s'appuiera sur l'évaluation de mi-parcours et aura pour but d'apprécier les effets tant qualitatifs que quantitatifs du PAT sur la communauté de communes : les objectifs fixés ont-ils été atteints ? Si oui, dans quelle mesure ? Quels impacts le PAT et les actions menées ont-ils eu sur le territoire ? Comment le programme PAT s'est-il intégré dans la stratégie globale de la CC Roumois Seine ?

L'évaluation a également pour objectif d'évaluer les marges de progrès possible et les perspectives de poursuite de la politique et des actions mises en place. Enfin, elle permettra de soulever les conditions du succès d'un PAT à l'échelon intercommunal, d'identifier les freins et les erreurs à ne pas reproduire et d'évaluer la dynamique créée sur le territoire.

# Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice

Travailler sur la communication pour valoriser et rendre visibles les actions et initiatives locales

Lors de l'élaboration du PAT, les acteurs locaux en lien avec le système agricole et alimentaire se sont montrés motivés et désireux de réitérer de tels temps participatifs et de s'investir dans la mise en œuvre. En ce sens, la CC Roumois Seine a pour ambition de maintenir et développer cette dynamique. Pour cela, elle est consciente que cela tient entre autres à une communication efficace et à destination des différents publics : producteurs, acteurs locaux, partenaires institutionnels, collectivités voisines, élus, porteurs de projets, citoyens...

La CCRS dispose d'un service en interne dédié à la communication, qui s'attachera, en lien avec le service en charge du PAT, à communiquer à plusieurs niveaux : sur la démarche en tant que telle auprès des publics précités, sur les projets menés auprès de publics spécifiques ou bien à grande échelle, mais aussi sur les initiatives déjà existantes, portées par la CCRS ou non.

Le service communication pourra produire divers documents et *a minima* des infographies pédagogiques 1 fois par an pour présenter l'état d'avancement du PAT : atteinte des objectifs, présentation des actions menées ou en cours et les résultats de ces actions. Il est important de noter que la CCRS ne dispose pas de service évènementiel. Ces évènements pourront avoir lieu si les agents du service Communication se forment à la gestion d'évènements, ou si la CCRS fait appel à des prestataires spécialisés. Par ailleurs, tout travail en lien avec le PAT et nécessitant l'appui du service communication devra être anticipé, *via* notamment le Plan Stratégique de Communication mis à disposition par le service idoine.

## Les différents types de communications envisagés

Publications sur les réseaux sociaux et le site de la CCRS sur les actualités du PAT : infographies, vidéos courtes, ...

Plaquette « synthèse de l'année écoulée » résumant les temps forts du PAT sur l'année passée

Campagnes de sensibilisation Grand Public

Canaux officiels pour informer toute la population : bulletins municipaux, ...

## L'évènementiel envisagé

Journées Portes Ouvertes, en lien avec des exploitations

Forum du PAT, à destination du grand public en faisant intervenir des acteurs du système agricole et alimentaire local

Ateliers pratiques

# Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice

Encourager le travail en réseau et la coopération entre les différents acteurs

## L'équipe resserrée

Le PAT est piloté par une équipe resserrée (élu référent + service en charge du PAT), constituant le cœur de la coordination et l'animation des actions afférentes à la stratégie.

Par ailleurs, elle a aussi pour rôle de suivre et évaluer la démarche. Le PAT étant un projet systémique, cette équipe doit être garante de la transversalité et de l'appropriation des problématiques par l'ensemble des élus et services concernés.

## Les services de la CC Roumois Seine

Bon nombre d'actions intégrées à la stratégie nécessitent l'appui des autres services de la CCRS. C'est pourquoi, pour la bonne réussite des projets, une attention particulière devra être portée sur la transversalité entre services, et sur le travail en coopération. Plus précisément, les services urbanisme, transition écologique, enfance et communication seront largement sollicités.

## Le Comité de pilotage

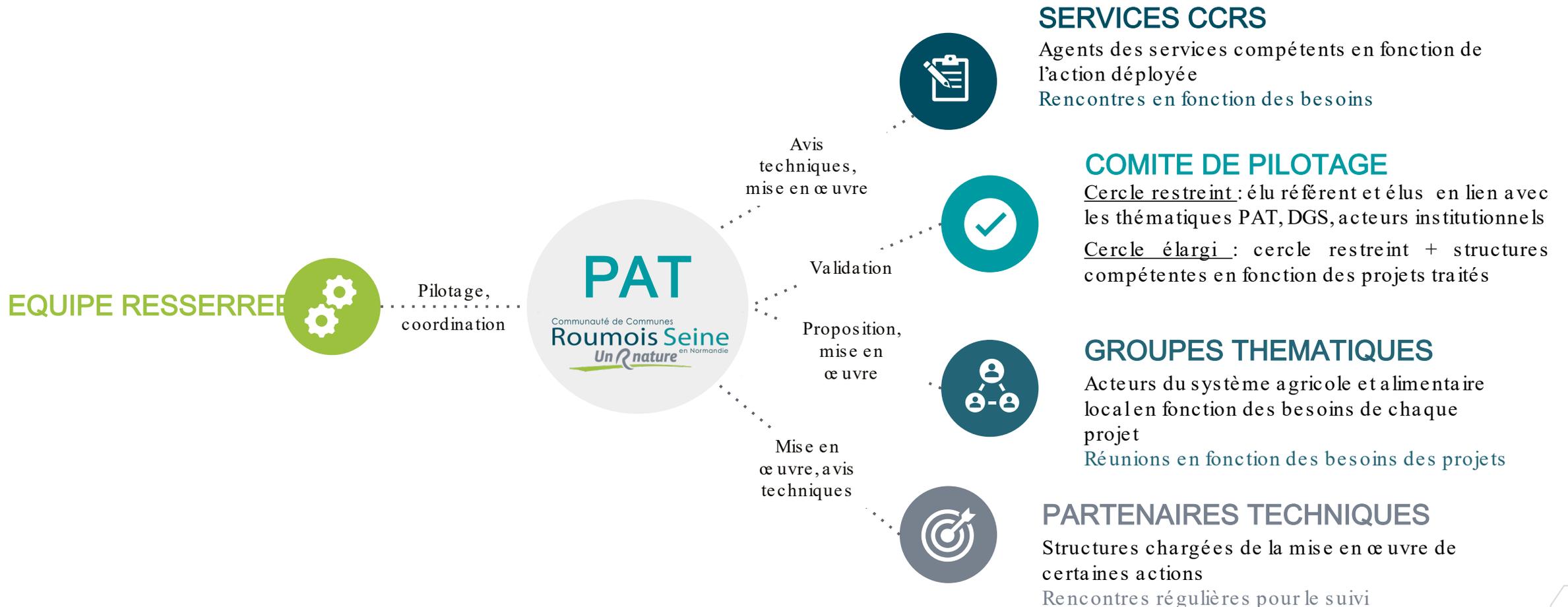
Formé de l'élu référent PAT et des élus en lien avec les thématiques du PAT (attractivité et cohésion du territoire ; solidarité et autonomie ; urbanisme, PLUI et aménagement ; gestion aquatique et ruissellement ; transition écologique et mobilité) ou de conseillers communautaires, du Directeur Général des Services, ainsi que des acteurs institutionnels (DRAAF, DDTM), le comité de pilotage a vocation à valider les actions inhérentes au PAT. Les membres du comité de pilotage actuels souhaitent élargir ponctuellement cette instance aux partenaires concernés au gré des besoins du projet, afin de faire correspondre les objectifs et actions de la démarche au plus près de la réalité du terrain.

## Les groupes thématiques

En fonction des actions à mettre en place et de leur complexité, des groupes projets pourront être créés *ad hoc*, et seront clôturés si les projets en question arrivent à leur terme. Ces groupes seront constitués de l'ensemble des acteurs en lien avec le système agricole et alimentaire local (producteurs, partenaires techniques, chambres consulaires, structures de l'aide alimentaire, ... : en somme l'ensemble des structures mobilisées durant l'élaboration du PAT).

# Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale collaborative, transversale et facilitatrice

Encourager le travail en réseau et la coopération entre les différents acteurs



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 027-200066405-20250303-CC\_DG\_69\_2025-DE

